

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 23 octobre 2023

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	10 octobre 2023	10 octobre 2023
19	11	11 + 4		

Délibération 2023_10_11 : Convention de mise à disposition de l'Espace Jeunes

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 23 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de la Commune déléguée de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Monsieur Denis DUBOURGNOUX, Maire.

Membres présents : Jean-Pierre PARONNEAU, Cécile BONNIFAIT, Jackie ALBERT, Claude RAVON, Christophe PARION, Martine LLEU, LAROCHE Claude, Jean-François MALTERRE, Sébastien SANTOLINI, Berend KAMP

Membres absents non représentés : Christèle ROBLIN, Marc-Antoine LAMBERT, Fanny GRIMAUD, Patrick MORENNE.

Membres absents représentés : Martine YVON (donne pouvoir à Denis DUBOURGNOUX), Jean-Luc PROQUIN (donne pouvoir à Jackie ALBERT), Sandrine GUIBERT (donne pouvoir à Jean-Pierre PARONNEAU), Jean-Yves BOUCARD (donne pouvoir à Martine LLEU).

Secrétaire de séance : Cécile BONNIFAIT

Vu le Code général des collectivités territoriales,

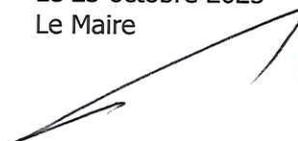
Madame Lleu, rapporteuse, explique qu'il convient de signer une convention entre la commune et l'îlot vacances pour l'utilisation des locaux de l'Espace Jeunes.
Cette convention est annexée à la présente délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la Majorité avec 1 Abstention (M. Kamp) :

- **Donne** acte au rapporteur des explications détaillées ci-dessus,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et l'îlot vacances pour l'utilisation des locaux de l'Espace Jeunes.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait les jours, mois et ans désignés ci-dessus.
Pour extrait conforme.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE
Le 23 octobre 2023
Le Maire




Denis DUBOURGNOUX